

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2022

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ DES AESH ET AED - (N° 4781)

AMENDEMENT

N° AC4

présenté par

M. Ahamada, Mme Jacqueline Dubois, M. Berville, M. Le Gac et M. Vojetta

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.